

REVITALISATION URBAINE POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

Cas de la Vallée du M'zab

M. ZOUHIR BALLALOU

Architecte des monuments historiques,
Directeur de l'OPVM





La question du patrimoine constitue une donnée fondamentale de l'identité nationale longuement et savamment façonnée par nos ancêtres depuis des millénaires.

Ainsi, la restauration est un acte civilisationnel de restitution de l'identité culturelle pour la pérennité d'un héritage historique porteur d'un riche enseignement. De l'ensemble de l'héritage historique, le patrimoine bâti reste le plus significatif dans l'identification du degré de civilisation de toute nation, car il reflète tout le génie accumulé durant des siècles dans la prospérité des établissements humains. Il a aussi, largement contribué au façonnage du mode de vie de la société dans tous les détails de la vie quotidienne. C'est ainsi qu'un ensemble très riche de savoir faire a été mis au point dans la technique de construction et l'adaptation aux contraintes topographiques, climatiques, défensives, etc.

Le patrimoine bâti étant très vulnérable à se maintenir dans le temps, il nécessite des actions concrètes de prise en charge à entreprendre régulièrement. C'est dans ce cas précis que le rôle de la société civile est primordial en tant que principal acteur de préservation. L'absence de prise de conscience de la valeur patrimoniale entraînera systématiquement sa banalisation et sa marginalisation voir même son abandon.

A l'heure de la mondialisation culturelle et économique que nous vivons aujourd'hui, nous sommes appelés plus que jamais à préserver ce qui nous reste comme témoignage culturel pour le transmettre à nos futures générations. Pour le patrimoine bâti, il demeurera une source d'inspiration incontournable et inépuisable dans la conception de la construction algérienne pour mettre en évidence toute sa beauté, sa fonctionnalité, son ingéniosité et son originalité.

LE PATRIMOINE DE LA VALLÉE DU M'ZAB

Dans le paysage historique et culturel national, la vallée du M'Zab, berceau d'une civilisation ksourienne millénaire, constitue de nos jours une référence dans la parfaite harmonie entre l'organisation sociale, le

système d'urbanisation, la typologie architecturale, la maîtrise des ressources hydriques et l'équilibre écologique.

L'ingéniosité du système d'urbanisation dans la maîtrise de la structuration territoriale et le savoir faire architectural lui ont valu son classement comme patrimoine national en 1971 et patrimoine de l'humanité par l'UNESCO en 1982.

La pentapole du M'Zab est constituée d'un chapelet de 5 ksour qui présente les mêmes composantes de structuration territoriale et de fonctionnement urbain. Après El Atteuf, fondé en 1012, est venu s'ajouter tour à tour le ksar de Bounoura en 1046, le ksar de Ghardaïa en 1058, le ksar de Beni Izguen en 1321 et enfin le ksar de Melika en 1355. Chaque ksar constitue avec son environnement immédiat une cité-oasis où se développe une palmeraie luxuriante dotée d'un système hydraulique sophistiqué de captage, de stockage et de distribution des eaux de crue.

En plus de ces centres historiques encore vivants, datant du 11^{ème} siècle, la région du M'Zab renferme également un riche patrimoine archéologique qui remonte à plus de 5000 ans, comme les stations rupestres de Daya Bendahoua, Beni Izguen, Bouhraoua et Berriane.

LES RESSOURCES TERRITORIALES DE LA VALLÉE DU M'ZAB

Le territoire de la vallée du M'Zab dispose de trois principales ressources : les ressources culturelles, le paysage et environnement et une économie locale spécifique. De ces ressources, le volet culturel est le plus significatif car il englobe une infinité de potentialités matérielles et immatérielles qui malheureusement ne sont pas exploitées en tant que telles.

- Le patrimoine matériel est principalement constitué :
 - du système spécifique d'urbanisation du territoire, structuré en 5 cités-oasis avec une rigoureuse maîtrise de gestion des rares ressources hydriques



- du patrimoine architectural ksourien avec ses monuments tels que les mausolées, les systèmes défensifs, les cimetières, etc.
- Le patrimoine immatériel englobe principalement :
 - l'artisanat
 - la gastronomie
 - les fêtes populaires

Il est à souligner par ailleurs que la prise en charge et le développement de ces ressources culturelles connaissent un contexte institutionnel et financier actuel favorable pour une dynamique d'un développement local durable.

ETAT ACTUEL DU PAYSAGE URBAIN ET ARCHITECTURAL DE LA VALLÉE DU M'ZAB

Ainsi, il devient opportun d'enclencher d'ores et déjà de larges actions de protection, de mise à niveau et de promotion de ces ressources culturelles, dont plusieurs de ses facettes connaissent depuis deux décennies une phase de déclin ayant eu pour conséquence :

- la transformation progressive du paysage architectural ksourien
- la disparition de certains bâtiments historiques et la dégradation des palmeraies et du relief naturel de la vallée par l'expansion urbaine démesurée
- la disparition de certaines variétés de dattes et l'abandon du travail traditionnel de la palmeraie
- la disparition de certains métiers d'artisanat
- la déperdition de certaines coutumes et traditions de la vie quotidienne locale

Avant la promulgation de la loi sur le patrimoine culturel du 15/06/1998, les textes existants du classement de la vallée ne s'intéressaient qu'à ses composantes d'une façon isolée et ne disposaient pas de moyens répressifs et dissuasifs. Ceci a donné lieu à des

dépassements de la part de la population qui ont porté atteinte au patrimoine. Par ailleurs, la forte évolution démographique (taux d'accroissement de 3.4%) et la densité démographique de la vallée, très élevée pour un milieu saharien (160 hab/km² dans la commune de Ghardaïa), ont généré un développement urbain très accéléré avec des répercussions négatives sur le paysage culturel de la vallée ayant eu pour conséquence :

- conurbation entre les ksour au détriment des palmeraies,
- engorgement du centre ville,
- disparité des équipements centraux,
- prolifération de l'habitat illicite dans les zones sensibles du paysage naturel ainsi que dans les zones inondables.

L'état conscient de l'importance du patrimoine pour la préservation et l'affirmation de l'identité et de la diversité culturelle nationale, a établi tout un programme d'actions pour sa prise en charge à travers tout le pays. Dans ce cas précis, la wilaya de Ghardaïa a eu le privilège d'être la première à mettre en œuvre ces nouveaux instruments pour la mise à niveau de son patrimoine et arrêter son processus de dégradation. Ceci, grâce à la disponibilité d'un travail technique de longue haleine déjà élaboré par des initiatives de l'OPVM (office de protection et de promotion de la vallée du M'Zab) en collaboration avec les autorités et les bureaux d'études locaux et moyennant un montage financier impliquant les différents secteurs de la Wilaya. Parmi les principales actions menées concrètement sur le terrain, on peut citer :

- La célébration du millénaire du ksar d'El-atteuf et de la Vallée du M'Zab en 1996.
- L'élaboration de six plans de sauvegarde et de mise en valeur des ksour de Ghardaïa, El-Atteuf, Bounoura, Beni-izguen, Melika et Berriane .
- Restauration des monuments historiques depuis 1989 à ce jour (bordjs, remparts, puits urbains, mosquées, mausolées, ouvrages hydrauliques des palmeraies, etc.)

Bounoura



Ghardaïa

Beni-Izguen

- Restauration et réhabilitation des maisons des ksour en faisant appel à contribution des propriétaires et des occupants dans le processus de restauration, ceci par un montage financier spécifique, faisant aussi appel à l'expérience des maîtres maçons locaux.
- Organisation des chantiers écoles dans les ksour aux profits des jeunes.
- Implication dans les chantiers à travers les ksour (restauration des monuments, habitations, réhabilitation de la voirie et des réseaux divers, etc.) les communautés locales afin de créer une dynamique économique locale.
- Rénovation des réseaux divers des ksour (pavage, assainissement, AEP et électricité).
- Restauration des fonts des ksour de Bounoura et de Melika (2001–2005).

L'OPVM a qui contribuait au suivi technique de ces actions à élaboré un ensemble de programmes pour la sensibilisation des acteurs concernés (population, élus, BET, services techniques, etc.) par le biais de publications, formation, séminaires, ateliers thématiques, exposition, chantiers école, etc.

Par ailleurs des échanges d'expériences en matière d'expertise et d'évaluation sont régulièrement organisés avec des différentes institutions spécialisées nationales et internationales sous l'égide du Ministère de la culture.

LE SECTEUR SAUVEGARDÉ DE LA VALLÉE DU M'ZAB

C'est ainsi, et conformément aux dispositions de la loi sur le patrimoine culturel, la vallée du M'Zab a été érigée en secteur sauvegardé par décret n°05/209 du 04 juin 2005.

Cet instrument juridique permet aux acteurs locaux d'intervenir efficacement pour la protection et la préservation du patrimoine historique en relation avec son environnement naturel et en harmonie avec le développement local.

Sa concrétisation sur le terrain est assurée par la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur (PPSM), qui vient d'être lancé par la direction de la culture. Il est appelé à capitaliser l'ensemble des ressources territoriales pour un développement intégré.

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU SECTEUR SAUVEGARDÉ

- Préserver le patrimoine bâti et naturel et arrêter son processus de dégradation
- Instaurer un cadre de concertation et de coordination entre les acteurs concernés, notamment avec les citoyens.
- Mettre en place un outil juridique permettant l'application de la loi relative au patrimoine culturel
- Protéger les champs de vision du paysage ksourien selon la règle sky-line
- Définir un périmètre de protection et de visibilité des monuments et sites historiques
- Encourager l'urbanisation en cité-jardin pour maintenir l'écosystème oasien
- Définir les actions à entreprendre dans le périmètre (mesures d'urgence, préservation, restauration, réhabilitation, restructuration, requalification, etc.)
- Définir les zones de servitudes
- Elaborer un inventaire des monuments et sites historiques
- Mettre en place la signalisation des monuments et sites historiques
- Elaborer un manuel de restauration
- Encourager la production architecturale ksourienne et bioclimatique
- Promouvoir le patrimoine immatériel (artisanat, gastronomie, fêtes populaires)
- Promouvoir le tourisme culturel pour un développement économique durable



DES INITIATIVES LOUABLES DE CONSTRUCTION DE NOUVEAUX Ksour

Deux projets d'habitat ont pris l'appellation de «nouveau ksar» ont été édifiés récemment au M'zab:

NOUVEAU Ksar TINEMMIRINE:

Tinemmirine signifie en berbère la bénédiction. Ce projet est destiné aux « familles à faibles revenus ». En 1992, le promoteur a voulu réactiver l'acte des ancêtres dans la construction des ksour, et de faire participer les habitants dans la réalisation de leurs logements. Ceci pour rendre le citoyen plus responsable, en se basant sur l'hypothèse que l'entraide communautaire est la base de la production d'un habitat approprié et économique.

Le souci de préservation de la palmeraie a dicté en grande partie le choix du site, sur une colline qui domine la palmeraie de Beni Isguen. Sur le plan économique, les usagers, faisant partie de l'association Touiza, sont appelés à payer 60 000,00 DA pour accéder à la propriété, à condition qu'ils accomplissent 150 touiza (*volontariat*) sous forme de participation physique dans la construction, en vue de les préparer à vivre ensemble d'où la pérennité de la solidarité et de l'entraide. Un montant de 200 000 DA par un logement fut débloqué par l'état sous forme d'aide dans le cadre des programmes des logements évolutifs, avec une autre subvention émanant du ministère de la Solidarité nationale.

Cette volonté de concilier une procédure participative n'occulte pas les exigences du respect scrupuleux des règles architecturales et urbanistiques de ce nouveau ksar. Par ailleurs, une attention particulière est accordée pour la production d'espaces intégrés et appropriés en respectant l'architecture traditionnelle, et en s'inscrivant dans la dynamique du changement et d'évolution du mode de vie et des pratiques sociales des habitants.

Pour les caractéristiques du logement, il n'existe pas de plan type, du fait de la configuration du terrain. Actuellement 70 logements conçus et réalisés sur la

base du principe de l'architecture traditionnelle, en utilisant au maximum les matériaux de construction locaux (*en particulier la pierre et la chaux*).

Deux endroits de la Palmerie

NOUVEAU Ksar TAFILALT :

Ce nouveau Ksar compte 800 maisons bâties dans le cadre d'un projet social à but non lucratif.

Initié en 1998 par la fondation Amidoul, cet ensemble urbain est doté de placettes, rues, ruelles et passages couverts en respectant la hiérarchie des espaces, il intègre également dans son enceinte un ensemble d'annexes et de structures, tel que bibliothèque, école, boutiques, maison communautaire, etc

Sur le plan financier, ce nouveau ksar a été édifié grâce à un montage financier mettant à contribution: le bénéficiaire, l'état, la communauté à travers la fondation Amidoule.

